

*des Princes &c. Janvier 1725. 47*

*vos expressions de joye & d'amitié, de ce que Nous sommes chargés de rétablir & de maintenir la Paix, vous n'ayez pas un ardent désir de Nous secourir par d'équales dispositions, & que vous ne fassiez pas tout ce qui dépend de vous, afin de hâter l'accomplissement des vœux que vous faites pour l'avantage de nôtre Salut.*

*Dans cette confiance, nôtre cher Fils, Nous vous exhortons & conjurons instamment, d'employer à rétablir la Paix des Eglises qui sont en danger, tout ce que vous avez de pouvoir, & vous pouvez beaucoup par votre Exemple & par vôtre crédit; satisfaire à nos desirs & à vôtre devoir, par une sincère & soumise obéissance que vous devez au St. Siège; répondre à ce qu'exigent de vous vos talens, vôtre Naissance & vôtre dignité; & tâcher, par une obéissance filiale & exemplaire, à ramener les autres dans la voye de l'Unité. C'est ainsi que vous secheriez nos larmes paternelles, & dissiperez nôtre tristesse, puisque de nôtre côté Nous ne pouvons pas Nous dispenser de nôtre devoir, ni nous écarter de la vigilance, des vûes & des actions de nos Prédécesseurs.*

*Nous avons une reconnoissance singulière, tant des témoignages de considération, que des Loüanges dont vous Nous comblez, quoique Nous ne les méritions pas, & que vous Nous dépeigniez, non tels que Nous avons été, ni tels que nous sommes, mais tels que nous devrions être; & satisfaits de l'empressement avec lequel vous marquez souhaiter les embrassemens de la dilection Pontificale, Nous vous attendons; & dans cette espérance, nôtre cher Fils, Nous vous donnons affectueusement la sainte & Apostolique Bénédiction. A Rome le 21. Août 1724.*